



Mobilisation opérationnelle de GRDF Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 : Mesures d'accompagnement

Monsieur le président,

Vous nous présentez ce jour pour avis une Décision Unilatérale de l'Employeur sur la mobilisation opérationnelle de l'entreprise pour les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le seul domaine dans lequel vous faites preuve d'innovation est le dialogue social que vous traitez apparemment avec peu d'égard et beaucoup d'autoritarisme. Vous snobez les mandats avec qui vous devez négocier, aussi bien en local qu'en région ou au national.

Les consulter aurait peut-être permis d'éclaircir certains points et d'avoir un dossier un peu plus complet car beaucoup d'informations manquent :

- Combien d'agents la Direction souhaite-t-elle mobiliser pour chaque site et village olympique ?
- Les agents à proximité de ces sites sont-ils les seuls ciblés ceux qui sont aux alentours le sont-ils également ?
- Dans la DUE vous citez 5 régions impactées. Mais quelles DIEM de ces régions et quelles ZEPIG au sein de ces DIEM sont concernées ? Quels autres services seront impactés ?
- Est-ce que les agents mobilisés seront choisis sur la base du volontariat ou est-ce que cela leur sera imposé ?
- En quoi les Jeux Olympiques vont-ils avoir un impact sur le gaz qui nécessite de mobiliser ces agents au point de les contraindre sur leur congés d'été ? De mémoire vous n'avez jamais déployé ce même dispositif lors d'autres événements de même ampleur.
- Quelles activités supplémentaires vont être générées par cet événement sachant que d'autres ne seront pas autorisées (ouvertures de fouilles...) ?
- Que prévoyez vous pour assurer la sécurité et maintenir les délais d'intervention dans les zones de travail concernées ?
- En quoi le despotisme dont vous faites preuve sur la prise de congés durant cette période va-t-il assurer le bon déroulement des Jeux ? Est-ce bien utile ?
- Vous envisagez de faire appel à des renforts entre régions. Qu'avez-vous prévu pour pallier les problématiques de transport, d'hébergement, restauration qui se posent d'ores et déjà. ?
- De même qu'est-il prévu pour la tenue des IRP et le déplacement des Représentants du Personnel ?

Vous voulez jouer les premiers de la classe en anticipant des problématiques alors que les pouvoirs publics n'ont rien demandé à GrDF. Mais dans ce cas, pourquoi y consacrer aussi peu de moyens en contrepartie en termes de prise en charge de garde d'enfant et de primes au regard des contraintes que vous allez imposer aux agents ?

Nous vous alertons également sur des situations de garde alternée, de proches aidants, de salariés en situation de handicap, ou autre, qui peuvent se poser.

Nous ne participerons évidemment pas à cette mascarade.

Si vous voulez recueillir l'avis de la CGT il vous faudra passer par un processus de consultation normal de toutes les parties prenantes et nous proposer un accord comme Enedis l'a fait.

Vous l'aurez compris, la délégation FNME-CGT au CSE-C de GRDF ne prendra pas part au vote sur ce point.